

Mairie des Ulis  
Direction Vie de la Cité  
Affaire suivie par : Nathalie DESCUDE  
☎ 01 69 29 34 97  
Courriel : [ndescude@lesulis.fr](mailto:ndescude@lesulis.fr)  
Références : PP/ND/395270

MESDAMES ET MESSIEURS  
LES PRESIDENTS(ES)  
D'ASSOCIATIONS ULISSIENNES

Objet : Campagne de demande de subvention - Exercice 2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les associations font vivre Les Ulis au quotidien. Par votre engagement, vous créez du lien, vous animez la ville et vous contribuez concrètement au bien-être des habitants. Je tiens à vous en remercier sincèrement. C'est dans cet esprit que je lance la campagne de demande de subventions.

L'année 2027 aura une dimension toute particulière : nous célébrerons le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre commune, avec un temps fort autour du 17 février 2027, mais aussi de nombreuses animations tout au long de l'année. Je souhaite que cet anniversaire soit collectif, festif et à l'image de notre ville. Votre implication sera essentielle et je vous encourage vivement à proposer des projets qui viendront enrichir cette programmation.

Les dossiers de demande de subventions sont dès à présent disponibles en version papier à la Direction Vie de la Cité, ou en ligne sur le site de la Ville : <https://www.lesulis.fr/160/vivre/vie-associative.htm>.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, c'est une nouveauté, les équipes de la Vie de la Cité organiseront une permanence exceptionnelle le samedi 20 juin 2026, de 9h à 12h, à la Maison des associations. Vous pourrez y être guidés dans la constitution et la rédaction de votre dossier.

Pour permettre l'étude des dossiers par les services, puis leur examen par les différentes commissions, je vous remercie de bien vouloir transmettre votre dossier complet avant le mercredi 2 septembre 2026, à la Direction Vie de la Cité – 2 avenue d'Alsace, 91940 Les Ulis ou par courriel à : [viedelacite@lesulis.fr](mailto:viedelacite@lesulis.fr). J'attire votre attention sur le fait que seuls les dossiers complets et transmis dans les délais pourront être étudiés.

Pour les demandes supérieures à 3000 €, une attention particulière sera portée aux projets qui :

- favorisent le « vivre ensemble » sur la commune ;
- présentent un intérêt général (actions citoyennes, intergénérationnelles, éducatives, sociales ou environnementales, amélioration du cadre de vie...) ;
- participent, autant que possible, à la dynamique du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune.

Je sais pouvoir compter sur votre énergie et votre créativité pour faire de 2027 une année mémorable pour les Ulissiens.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation  
Hawa COULIBALY



3<sup>ème</sup> Adjointe, Éducation populaire,  
Vie associative, jeunesse et conseil  
de quartier Ouest